
FONDS EN EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Le lundi 13 août 2001

Madame Nicole Bessette
Chef de service
Affaires réglementaires et tarification
Société en commandite Gaz Métropolitain
1717 du Havre
Montréal, Québec
H2K 2X3

Objet: **Dépôt du Plan d'action du Fonds en efficacité énergétique**

Madame Bessette,

La présente a pour but de vous informer que malgré les progrès accomplis à ce jour, nous ne serons malheureusement pas en mesure de déposer le Plan d'action du Fonds en efficacité énergétique (FEE) pour le 15 août, tel qu'indiqué dans la preuve de la Société en commandite Gaz Métropolitain dans sa cause tarifaire 2001-2002.

Au cours des six dernières semaines, le comité de gestion s'est réuni à quatre reprises, une douzaine de partenaires potentiels et une cinquantaine de personnes ont été consultées malgré la difficulté d'organiser des rencontres durant la période de vacances estivales.

Les travaux progressent rapidement. La planification stratégique est complétée, et nous finaliserons le développement du Plan d'action au cours des prochaines semaines. Enfin, je suis confiant que nous serons en mesure de déposer le Plan d'action vers le 1er octobre 2001.

Je demeure à votre disposition pour répondre à quelque question que vous puissiez avoir à ce sujet.

Veuillez agréer, madame Bessette, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Jean-Pierre Finet
Gestionnaire du FEE